

# COMMUNE DE LA GRAVE - LA MEIJE

janvier 2011

## Informations municipales

---

Bonjour à toutes et tous,

Je tiens tout d'abord à vous présenter pour cette nouvelle année 2011 mes vœux les plus sincères. Que la joie et la santé remplissent les maisons, que les difficultés de la vie que chacune et chacun pourrait rencontrer trouvent l'issue espérée.

Bonne année 2011 !!!

---

L'équipe que vous avez élue en mars 2008 est bientôt au milieu de son mandat.

Certains chantiers ont pu être réalisés comme l'école des Terrasses, la chapelle des pénitents (en cours), la chapelle des Rivets, la séparation eaux pluviales/eaux usées sous La Grave vers le grand pont, le parking du cimetière des Terrasses, le toit du presbytère et quelques autres petits chantiers de voirie.

Un plan Communal de Sauvegarde qui est un outil de gestion de crise en cas de catastrophe a été élaboré pour se mettre en conformité avec la loi.

Le chantier d'aménagement intérieur de la chapelle des Hières va démarrer sous peu.

D'autres projets plus importants sont en cours d'instruction et se heurtent à une complexité administrative, chez certains financeurs, qui me préoccupe :

- Les trottoirs de la traversée de La Grave (début du dossier de subvention : printemps 2009)
- le réseau d'eau des Fréaux (difficulté de coordination SEERC/CCB/Commune) qui va certainement nécessiter que nous fassions «cavalier seul» sans coordination avec l'assainissement si nous voulons avancer
- le turbidimètre qui dévierra directement au trop plein l'arrivée au réservoir d'eau lorsque cette dernière sera boueuse (début du dossier de subvention : septembre 2009)

Deux dossiers sont également en attente de subventions mais sont plus récents (été 2010) : la coupe de bois à l'ubac sur 32 hectares de forêt à Puy Vachier et le renforcement du pont de Valfroide.

Les dossiers en cours de montage concernent les projets 2011 et suivants.

En accord avec le Conseil Général, le système de déneigement actuel sera conservé jusqu'en 2014.

Dans le cadre du «plan d'aménagement durable et solidaire du Pays de la Meije» en contrat avec la région l'État et l'Europe sont prévus : La réorganisation de la gouvernance touristique, les entrées de village, un système de centrale de réservation en ligne, le rééquipement des sites d'escalade.

En tout 35 opérations sont susceptibles d'être aidées financièrement -via le SIVOM pour certaines- mais toutes ne seront pas mises en œuvre si l'autofinancement n'est pas suffisant (le minimum étant de 20 %).

Dans le cadre de «Natura 2000» des actions seront financées à 100 % pour des sentiers d'interprétation, du nettoyage de site, de la communication sur les bonnes pratiques à destination des populations. Des mesures d'aide agri-environnementales continueront à être proposées aux agriculteurs.

Le PLU (plan local d'urbanisme en remplacement du POS) est toujours d'actualité et un cabinet d'ingénierie va être choisi pour son élaboration à partir du travail que Vincent Tonnelier a fait avec la population.

A partir du mois d'avril nous récupérons l'appartement situé au dessus de la poste. Nous envisageons de déplacer dans ce local la bibliothèque qui est bien à l'étroit au presbytère, de faire un local ou deux à louer pour des services à la personne (ostéopathe, etc...), de rénover le studio existant pour pouvoir loger des stagiaires qui travailleraient sur certains projets.

Nous prévoyons de renforcer les services techniques en construisant un bâtiment atelier au Grand Clot. Nous en sommes actuellement au certificat d'urbanisme.

La crèche portée par la CCB devrait ouvrir à proximité de la salle des fêtes pour Noël 2012 et la Commune en profitera pour faire une salle d'activité et de réunion en récupérant les combles du bâtiment. L'enquête publique concernant ce projet aura lieu en Mairie de La Grave du 20 janvier 2011 au 18 février 2011. Ce dossier peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Le commissaire enquêteur assure des permanences en mairie les 20 et 28 janvier, 4 et 18 février 2011 de 9 h à 12 h

Le centre de secours prévu au pied du Coin sera réalisé après celui de Serre Chevalier. La CCB est actuellement dans l'acquisition foncière.

Par l'intermédiaire du Syndicat mixte des stations villages de la Haute Romanche, à la place du télésiège que nous espérons et qui nous a été refusé par le Département, le Télésiège d'Emparis va être réhabilité en 2011. Une étude pour l'implantation d'un bâtiment et d'un nouveau télésiège sur le secteur des Plagnes va avoir lieu. La commune financera 10 % de ces aménagements. Il en a été de même pour le télésiège, la neige de culture, le télécorde, le télésiège des Plagnes. Le total de l'autofinancement de la commune devrait s'élever à environ 450 000 €.

L'appel d'offre pour la délégation de service public concernant la micro-centrale hydroélectrique sur le torrent du Gâ vient d'être lancé par les services de l'État (DREAL). Plusieurs sociétés se sont portées candidates.

Les discussions pour l'aménagement hydroélectrique de la partie haute du torrent du Maurian sont en cours.

Bien entendu le programme annuel de voirie 2011 est en cours de discussion au conseil municipal.

---

Il est important pour mon équipe de faire ce rapide bilan au bout de trois années et si je suis conscient que l'on peut toujours faire plus, croyez bien que je consacre aux affaires de la Commune toute mon énergie en essayant d'optimiser les moyens financiers dont elle dispose.

Bien à vous,

Votre Maire  
Jean-Pierre Sevrez

